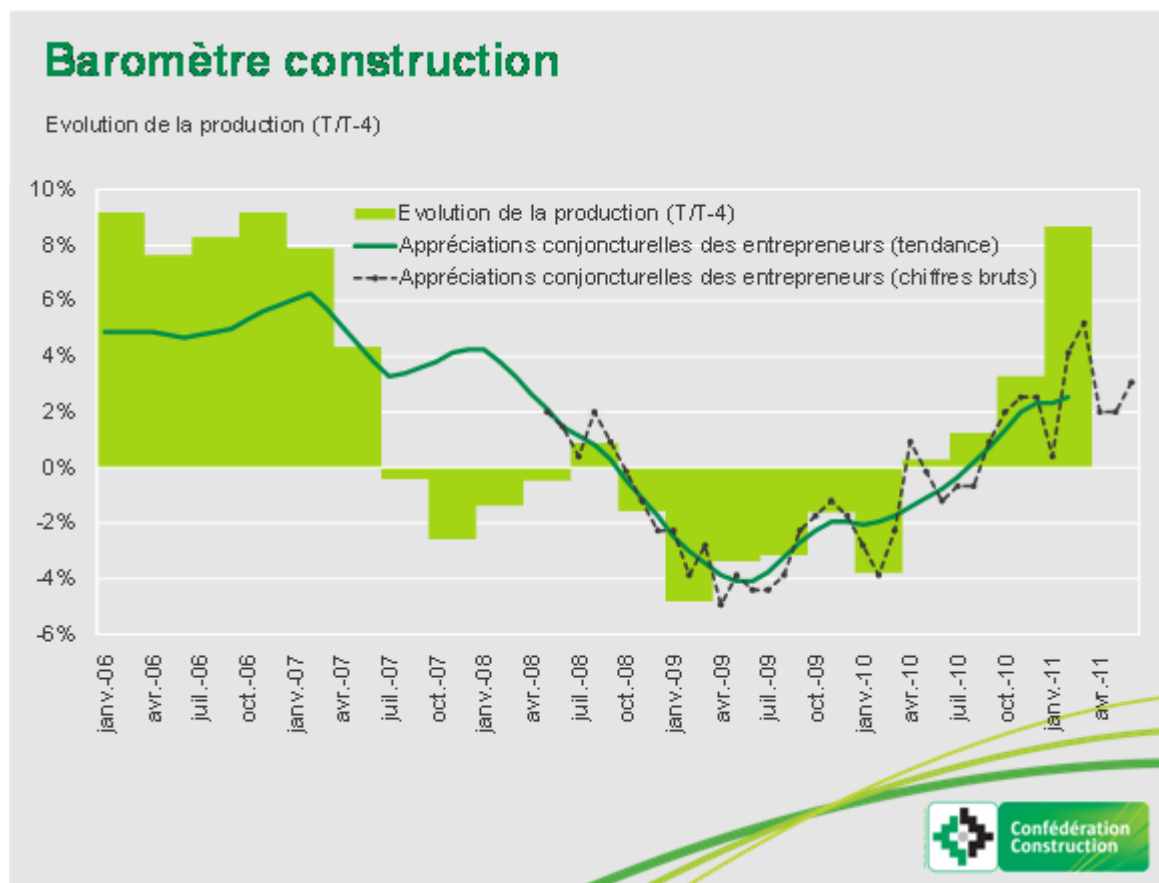


LE BAROMÈTRE MENSUEL JUILLET 2011

Les autorisations de bâtir sont en augmentation

Le nombre d'autorisations a augmenté au premier trimestre de 2011 tout aussi bien pour les habitations que pour les bâtiments non résidentiels. De plus, les entrepreneurs déclarent disposer de carnets de commandes toujours mieux remplis, leur assurant du travail pour 5,52 mois. Il s'agit d'une nouvelle hausse par rapport aux trois mois précédents. Et pourtant, la confiance des entrepreneurs continue à se dégrader et les faillites sont de plus en plus nombreuses.



Moral des entrepreneurs

D'après les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée au mois de mai, le moral des entrepreneurs continue à se dégrader après le bref répit observé durant les mois de février et mars. Au mois de mai, les optimistes (11,3%) ont de nouveau perdu du terrain par rapport aux pessimistes (13,7%).

Hausse de l'activité: 1,6%

Les dernières données de l'Institut des Comptes Nationaux révèlent une croissance de 1,6% (sur une base trimestrielle) pour l'activité du secteur durant le premier trimestre de 2011. A la même période, l'emploi dans la construction s'est stabilisé (+0,2%).

Carnets de commandes: activité assurée pour 5,52 mois

Le carnet de commandes des entrepreneurs pouvait leur assurer du travail pendant 5,52 mois dans la période d'avril à juin. Il s'agit là d'une hausse de 2,2% par rapport aux trois mois précédents (5,41 mois).

Résidentiel: augmentation pour le neuf et pour la rénovation

Durant le premier trimestre de 2011, la construction de 10.924 nouveaux logements a été autorisée. Il s'agit d'une hausse de 17% par rapport aux mois d'octobre à décembre 2010 (où 9.341 nouveaux logements avaient été autorisés).

Cette importante augmentation des permis délivrés révèle un redressement de la situation dans ce secteur après le mouvement d'anticipation qui a eu des effets positifs jusque juillet 2010 et le recul des permis qui lui a fait écho par la suite. De nombreux particuliers s'étaient en effet hâtés d'introduire leur demande de permis avant le 31 mars 2010 afin de pouvoir encore bénéficier de l'application du taux réduit de TVA sur une tranche de 50.000 € de travaux.

Pendant le premier trimestre de 2011, le nombre de permis pour la rénovation de logements a lui aussi augmenté (de 10,3%) puisque 8.759 autorisations ont été délivrées. Ce chiffre n'était encore que de 7.940 autorisations pour les mois d'octobre à décembre 2010.

Les indications tendancielle les plus récentes, datées de novembre 2010, indiquent une évolution positive. Les chiffres mensuels volatils ne permettent habituellement pas de tirer de conclusion pour l'évolution tendancielle plus récente. Les derniers chiffres laissent toutefois penser que cette évolution positive va se poursuivre.

Construction non-résidentielle: aussi en augmentation tant pour le neuf que pour la rénovation

Durant la période de janvier à mars 2011, le volume de nouveaux bâtiments autorisés atteignait 9,9 millions de mètres cubes. Il s'agit d'une hausse de 10% par rapport aux trois mois précédents (9,0 millions de mètres cubes). Le nombre de rénovations autorisées a également augmenté (de 10,1%) au cours de la même période (il est passé de 1.255 autorisations à 1.381).

Les indications tendancielle les plus récentes, datées de novembre 2010, indiquent une diminution pour la construction neuve et une augmentation pour la rénovation. Malgré la volatilité des chiffres mensuels et bien qu'il soit encore trop tôt pour établir une évolution tendancielle, les chiffres les plus récents suggèrent donc un renversement de la tendance pour la construction neuve et la poursuite de la tendance à la hausse pour la rénovation non-résidentielle.

Faillites: hausse de 7,2%

Durant la période de mars à mai 2011, l'on a dénombré 434 faillites dans le secteur. Il s'agit d'une augmentation de 7,2% par rapport aux trois mois précédents (de décembre 2010 à février 2011) où 405 entreprises de construction ont été contraintes de déposer leur bilan.

Les indications tendancielle les plus récentes de janvier dénoncent une évolution à la hausse des faillites. Bien que la volatilité des chiffres ne permette pas encore d'en tirer une conclusion, les derniers chiffres laissent néanmoins supposer une prolongation de cette tendance.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse

T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09

peter.boelaert@confederationconstruction.be